
DISCUSSIONS STRUCTURÉES DU WGTU SUR LES PRATIQUES NATIONALES EN MATIÈRE DE RATIFICATION/D'ADHÉSION ET D'INTÉGRATION

LISTE DE QUESTIONS PRATIQUES SUR LA RATIFICATION/L'ADHÉSION ET SUR L'INTÉGRATION¹

Observation initiale

1. La présente liste de questions pratiques sur la ratification/l'adhésion et sur l'intégration concerne les discussions structurées du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) sur les pratiques nationales en matière de ratification/d'adhésion et d'intégration. Elle figure en annexe au projet de Rapport des Coprésidents du WGTU à la CEP10 et donne suite à l'instruction de la CEP9 d'« *étudier les possibilités d'aligner [le] travail [du WGTU] sur les travaux principaux du WGETI* », énoncée dans la proposition relative à la configuration et au contenu des travaux du WGETI qui a été adoptée lors de la CEP9². Comme indiqué au paragraphe 14 du projet de Rapport des Coprésidents du WGTU à la CEP10, les questions pratiques sur la ratification/l'adhésion et sur l'intégration sont fournies pour encadrer les contributions/présentations des délégations sur leurs pratiques nationales en matière de ratification/d'adhésion et d'intégration.

Cadre général des discussions

2. Le WGTU abordera les aspects pratiques de la ratification/l'adhésion et de l'intégration du TCA dans leur ensemble. Concrètement, le WGTU examinera la manière dont les États Parties abordent le processus de ratification ou d'adhésion, ainsi que le processus visant à évaluer si leurs lois, réglementations et politiques nationales sont conformes aux exigences du Traité et, si nécessaire, le processus visant à assurer la conformité avec le Traité. Le rôle de l'exécutif et du Parlement, les processus législatifs et les processus de consultation nationaux occuperont une place prépondérante.

Questions

Ratification/adhésion

1. Pouvez-vous expliquer le processus de ratification ou d'adhésion au TCA de votre État et les éventuels défis qu'il a dû relever ? Quels ministères, départements et/ou agences ont été impliqués dans le processus ? Qui a amorcé le processus ? La société civile ou l'industrie ont-elles été impliquées dans le processus ?

¹ Annexe B du Rapport à la CEP10 des Coprésidents du Groupe de travail sur l'universalisation du Traité (WGTU) ([ATT/CSP10.WGTU/2024/CHAIR/801/Conf.Rep](#)), document accueilli favorablement par les États Parties lors de la CEP10, susceptible d'être examiné et actualisé par le groupe de travail, le cas échéant.

² Voir l'Annexe D du projet de Rapport du Président du WGETI à la CEP9 ([ATT/CSP9.WGETI/2023/CHAIR/767/Conf.Rep](#)).

-
2. La ratification ou l'adhésion a-t-elle nécessité l'implication formelle du Parlement ?
 3. La ratification ou l'adhésion de votre État a-t-elle été subordonnée à la conformité de vos lois, réglementations et politiques nationales avec le Traité ?

Mise en œuvre

4. Comment la conformité des lois, réglementations et politiques nationales de votre État avec le Traité et les besoins de votre État en matière de mise en œuvre ont-ils été évalués ? Un processus d'évaluation formel a-t-il été mis en place ? Si oui, quels ministères, départements et/ou agences ont été impliqués dans ce processus ? Le Parlement, la société civile et/ou l'industrie ont-ils également été impliqués ? Quel a été le résultat de ce processus (par exemple, un document de réflexion, une feuille de route ou un plan d'action) ?
5. La mise en œuvre de du Traité par votre État a-t-elle impliqué l'élaboration de nouvelles lois et réglementations et/ou la modification de lois et réglementations existantes ? Pouvez-vous expliquer les étapes du processus législatif, y compris l'implication des ministères, départements et/ou agences concernés et les consultations de la société civile et/ou de l'industrie ?
6. L'élaboration de nouvelles lois et réglementations et/ou la modification de lois et réglementations existantes ont-elles impliqué la création formelle de nouvelles institutions chargées de la mise en œuvre du Traité ou l'attribution d'un mandat officiel à des institutions existantes (avec la mise en place éventuelle d'accords interinstitutions) ?

Coopération et assistance internationales

7. Existe-t-il des contributions spécifiques que la coopération internationale entre les États (Parties) et/ou la poursuite des discussions dans le cadre du processus du TCA pourraient apporter pour faciliter ou soutenir la ratification/l'adhésion et l'intégration du Traité ?
8. Votre État est-il en mesure de fournir une assistance à d'autres États Parties en matière de ratification/d'adhésion et d'intégration du Traité ? Votre État a-t-il besoin d'une assistance en matière de ratification/d'adhésion et d'intégration du Traité ou a-t-il déjà reçu une assistance à ce sujet dans le passé, par l'intermédiaire du VTF ou d'un autre prestataire d'assistance internationale ? Dans ce dernier cas, pourriez-vous donner des précisions à ce sujet ?
